



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, après de longs mois de souffrances, l'Âme de son fidèle serviteur

Monsieur Joseph-Omer-Louis CAILLIAU

Membre des Confréries paroissiales
Mutilé de la Guerre 1914-18
Adjoint au Maire de Terdeghem

Epoux de Dame Lucie COUTEELE

pleinement décédé à Terdeghem le 27 Janvier 1958, dans sa soixante-dixième année, après avoir été sanctifié et réconforté par les Sacraments de la Sainte Eglise et la Bénédiction apostolique.

Vous êtes priés d'assister aux Convoy et Service funèbres qui auront lieu le Samedi 1^{er} Février 1958, à DIX heures trente (h. offic.), en l'Eglise paroissiale de Terdeghem, suivis de l'inhumation dans le caveau de famille.

L'Obit du Mois sera célébré le 27 Février, à 10 heures.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel!

Réunion à la Maison mortuaire, à 9 heures 30.

Un Don en espèces sera fait aux Faibles par les soins du Bureau de bienfaisance

DE LA PART DE :

Madame Joseph CAILLIAU, son épouse ;
Monsieur et Madame Aimé CAILLIAU-LIFFOOGHE,
Monsieur et Madame Etienne CAILLIAU-JANSSEN, ses enfants ;
Messieurs Bernard et Michel CAILLIAU,
Mesdemoiselles Francine et Marie-Christine CAILLIAU,
Monsieur Joseph CAILLIAU, ses petits-enfants ;
Sœur Crescence, née Marie CAILLIAU, Religieuse Franciscaine, de la Congrégation de Notre-Dame des Anges, à Gravel (Belgique), Mesdemoiselles Zoé et Agnès CAILLIAU,
Monsieur et Madame Maurice CAILLIAU-DEGROOTE, leurs enfants et petits-enfants, Madame Remy CAILLIAU-DUBOIS, ses enfants et petits-enfants, Monsieur Gustave DEBOUDT-COUTEELE, Monsieur et Madame Octave BEUN-COUTEELE, Madame Etienne BEUN-COUTEELE, ses enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Joseph LEFEBVRE COUTEELE, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur l'Abbé Paul BEUN, Vicaire à Boeschèpe, Les Enfants et Petits-Enfants des feus Athanase COLPAERT-CAILLIAU, Les Enfants et Petits-Enfants des feus René DEBOUDT-COUTEELE, ses frères, sœurs, neveux et nièces ;
Monsieur l'Abbé Gabriel DUMOULIN, Professeur au Collège Saint-Jacques, à Breda-brouck, Le Révérend Père MARCANT, de la Société des Pères Blancs, à Marseille, ses cousins,
Les Familles des feus CAILLIAU-CYSSAU et COUTEELE-LAGATIE,
Monsieur le Maire et le Conseil municipal,
Monsieur le Président et les Membres de l'Association des Anciens Combattants.

Terdeghem, le 27 Janvier 1958.